



VILLE DE ROMORANTIN-LANTHENAY (LOIR ET CHER)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 04 DECEMBRE 2025

Date de la convocation : 27 novembre 2025

Conseillers en exercice : 33

PRESIDENT : LORGEOUX Jeanny, Maire,

ETAIENT PRESENTS : M. LORGEOUX, Maire, Mme ROGER, M. HARNOIS, Mme DEGRAIS, MM. GUIMONET, DUVAL, Mme ESCAMEZ, M. SEGUIN, Mme POUGET, Adjoints au Maire, MM. HOURY, MORIN, Mme BRETEL, M. CHEMINOT, Mme DOYON, MM. CHENE, BOURARD, GAVEAU, Mmes MERCIER, BARRY, M. BLANCHARD, Mmes GIRAUDET, PAUCHARD, MM. GUENIN, CORDONNIER, Conseillers Municipaux.

SECRETAIRE : Mme MERCIER, Conseillère Municipale.

EXCUSÉS :

M. LEROY, Conseiller Municipal, qui donne pouvoir à M. HARNOIS,
Mme ORTH, Conseillère Municipal, qui donne pouvoir à Mme POUGET,
Mme MARCHAND, Conseillère Municipale, qui donne pouvoir à M. CHEMINOT,
M. SABOURDY, Conseiller Municipal, qui donne pouvoir à M. LORGEOUX,
M. NAUDION, Conseiller Municipal, qui donne pouvoir à M. BLANCHARD,
M. de REDON, Conseiller Municipal, qui donne pouvoir à Mme GIRAUDET,

ABSENTS :
Mme PERSEGOL, Adjointe au Maire,
M. JOLIVET, Conseiller Municipal,
M. HOUGNON, Conseiller Municipal.

Après avoir constaté que le quorum est atteint, la séance est ouverte à 18 heures.

FINANCES – CREATION D’UNE AUTORISATION DE PROGRAMME / CREDITS DE PAIEMENT POUR UNE CASERNE DE GENDARMERIE - N° 25/06 – 08/A

Monsieur SEGUIN, Adjoint au Maire, Rapporteur, expose au Conseil Municipal :

"Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2311-3 et R2311-9,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Vu la délibération du 14 juin 2022 relative à la mise en place d'une autorisation de programme/crédits de paiement ;

Vu la délibération n° 23/07-09 du Conseil Municipal du 28 septembre 2023 adoptant un règlement Budgétaire et Financier pour la commune ;

Considérant la volonté de la Ville d'ancrer la gendarmerie sur son territoire ;

Concernant les autorisations de programme et crédits de paiement, je vous propose :

- **De créer l'autorisation de programme et crédits de paiement du budget principal AP/CP 202502 « Construction d'une caserne de gendarmerie » avec les montants suivants :**

AP 202502 Construction d'une caserne de gendarmerie

Montant TTC	Autorisation de Programme	Crédits de Paiement			
		2025	2026	2027	2028
Création d'autorisation	10 584 000,00€	10 000,00€	1 400 000,00€	5 200 000,00€	3 974 000,00€



Pour information, cette autorisation de programme est financée par :

- Subvention d'Etat – Gendarmerie (18% du H.T) 1 587 600,00 €
- DETR à solliciter (15% du H.T) 1 323 000,00 €
- Autofinancement 7 673 400,00 €

Un emprunt pourra être contracté pour couvrir une portion de l'autofinancement, dont le remboursement serait financé par des loyers de 529 200 € annuels avec un bail de 9 ans soit 4 762 800 €.

➤ **D'autoriser** Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette création d'autorisation de programme / crédits de paiement, tels qu'indiqués ci-dessus.

Le Maire,
Certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte transmis au représentant de l'Etat le **15 DEC. 2025**

Mis en ligne sur le site internet le **15 DEC. 2025**

Informé que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la présente publication ou notification. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet <https://www.telerecours.fr>

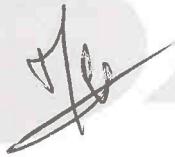
Pour Copie Conforme,

Le Maire,

 **Jeanny LORGEOUX.**

La secrétaire,



 **Laurence MERCIER.**